Machine Translated by Google

ETI QAC FREE LINGETTES ANTIBACTÉRIENNES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission : 17/01/2020 Version : 1.0 (Basé sur les informations du fabricant d'origine du 14/06/2019 V . 1.0)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Forme du produit

: Lingette

Nom du produit et codes de stock

humide : LINGETTES ANTI-BACTÉRIENNES ETI QAC FREE ; Codes produits 836-020 & 836-050 1.2.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/du mélange : Lingettes désinfectantes

1.2.2. Utilisations déconseillées Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité Electronic Temperature Instruments Ltd Easting Close Worthing BN14 8HQ T +44(0)1903 202 151 e: sales@etiltd.com 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : +44(0)1903 202 151

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319 Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, sur la santé humaine et sur l'environnement Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger (CLP) :

SGH07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention :

Mentions de danger (CLP) H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) : P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers Autres dangers ne contribuant pas à la classification : Les lingettes ETI peuvent être utilisées en toute sécurité sur les surfaces ou les équipements alimentaires immédiatement après l'application, car la toxicité orale des lingettes montre qu'elles sont inférieures à tout niveau nocif pour l'ingestion humaine.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Sans objet 3.2.

Mélanges

Nom	étiquette d'un produit	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Propan-2-ol	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7 (N° Index CE) 603-117-00-0 (N° REACH) 01-2119457558-25	1 - 10	Flam. Liquide. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
N-ALKYL AMINOPROPYL GLYCINE	(N° CAS) 139734-65-9	0.1 - 1	Toxicité aiguë. 4 (voie orale), H302 Skin Corr. 1C, H314 Aquatique aiguë 1, H400

Texte complet des mentions H : voir section 16

Machine Translated by Google

SECTION 4 : Premiers secours

Description des premiers secours Premiers secours général

: Consulter un médecin en cas de malaise. Si un avis médical est nécessaire, ayez à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit.

Premiers secours après inhalation : Ne devrait pas présenter de danger significatif par inhalation dans les conditions prévues de utilisation normale.

Premiers secours après contact avec la peau : Laver la peau abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Mesures de premiers secours après contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Premiers secours après ingestion : Comme le substrat est une lingette, l'ingestion est hautement improbable mais dans ce cas ne pas faire vomir et rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir des conseils/des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Symptômes/effets : Provoque une irritation des yeux.

Symptômes/effets après inhalation : Ne devrait pas présenter de danger significatif par inhalation dans les conditions de utilisation normale.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux. rougeurs, démangeaisons, larmes.

Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une irritation du tube digestif.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour les incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Le produit n'est pas inflammable. Conformément à la directive européenne 1272/2008/CE, ce produit n'entretiendra pas la combustion et n'est pas considéré comme nécessitant un avertissement d'inflammabilité.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité en cas d'incendie : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Des fumées toxiques peuvent être dégagées.

5.3. Conseils aux pompiers Mesures de précaution

incendie Instructions de lutte contre : Aucune mesure spéciale requise.

l'incendie Protection pendant la : Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour les incendies environnants.

lutte contre l'incendie : Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté. Appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection complet.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Assurer une ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes Équipement de protection

Procédures d'urgence : Non requis dans des conditions normales d'utilisation.

: Ventiler la zone de déversement.

6.1.2. Pour les secouristes Équipement de protection

Procédures d'urgence : Non requis dans des conditions normales d'utilisation.

: Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Méthodes de nettoyage :

Ramasser les matières solides. Placer dans un conteneur approprié pour l'élimination conformément à la réglementation sur les déchets (voir section 13).

Les autres informations : Éliminer de manière sûre conformément aux réglementations locales/nationales.

6.4. Référence à d'autres rubriques Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôles de l'exposition/protection individuelle". Pour l'élimination des matières solides ou des résidus, se référer à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

prendre pour une manipulation sans danger Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: S'assurer que la ventilation est adéquate. Éviter le contact visuel.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et les autres zones exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail.

Machine Translated by Google

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas.

Matières incompatibles : Agents oxydants forts.

Zone de stockage : Conserver dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Désinfecter et nettoyer les surfaces

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

de contrôle Propan-2-ol (67-63-0)

Allemagne	Notes de concentration d'acceptation TRGS 910	
Royaume-Uni	Nom local	Propan-2-ol
Royaume-Uni	WEL TWA (mg/m³)	999 mg/m³
Royaume-Uni	WEL TWA (ppm)	400 ppm
Royaume-Uni	WEL STEL (mg/m³)	1250 mg/m³
Royaume-Uni	WEL STEL (ppm)	500 ppm
Royaume-Uni	Référentiel réglementaire	EH40. SSE

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle : Non requis dans des conditions normales d'utilisation.

Matériaux pour les vêtements de protection :
Non requis pour les conditions normales d'utilisation

Protection des mains :
Non requis pour les conditions normales d'utilisation

Protection des yeux:
Non requis pour les conditions normales d'utilisation

Protection de la peau et du corps :
Non requis pour les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire:
Aucune protection respiratoire nécessaire dans des conditions normales d'utilisation

Contrôles de l'exposition environnementale : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Pas de données disponibles
Odeur	: Odeur caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas de données disponibles
pH	: Pas de données disponibles.
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1)	: Pas de données disponibles
Point de fusion	: Pas de données disponibles
Point de congélation	: N'est pas applicable
Point d'ébullition	: Pas de données disponibles
point de rupture	: 55 - 60 °C
La température d'auto-inflammation	: Pas de données disponibles
température de décomposition	: Pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: Pas de données disponibles
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Pas de données disponibles.

Machine Translated by Google

Densité relative	: Pas de données disponibles.
Solubilité	: Insoluble.
Log Pow	: Pas de données disponibles
Viscosité, cinématique	: Pas de données disponibles
Viscosité, dynamique	: Pas de données disponibles
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non oxydant.
Limites d'explosivité	: N'est pas applicable

9.2. Autres informations

Informations complémentaires	: Conformément à la directive européenne 1272/2008/CE, ce produit n'entretient pas de combustion et n'est pas considéré comme nécessitant un avertissement d'inflammabilité.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts.

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classés

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classés

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classés

Propan-2-ol (67-63-0)	
DL50 orale	4396
DL50 cutanée	12800
CL50 inhalation rat (Poussière/Brouillard - mg/l/4h)	46600

Corrosion/irritation cutanée	: Non classés pH : Aucune donnée disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH : Aucune donnée disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classés
Mutagénicité des cellules germinales	: Non classés
Cancérogénicité	: Non classés
Toxicité pour la reproduction	: Non classés
STOT-exposition unique	: Non classés
STOT-exposition répétée	: Non classés
Danger d'aspiration	: Non classés

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écologie

- général

	: Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ni comme provoquant des effets néfastes à long terme sur l'environnement.
Ecologie - eau	: Aucune donnée disponible sur l'écotoxicité.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classés
Toxicité aquatique chronique	: Non classés

Propan-2-ol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640
CE50 autres organismes aquatiques 1	13299 puce d'eau
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 1000

Machine Translated by Google

12.2. Persistance et dégradabilité SANISAFE 3

LINGETTES	
Persistance et dégradabilité 12.3.	Non biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation SANISAFE 3

WIPE	
Potentiel bioaccumulatif	Pas de données disponibles.

Propan-2-ol (67-63-0)	
Journal Pow	0,05

12.4. Mobilité dans le sol

SANISAFE 3 LINGETTE	
Ecologie - sol 12.5.	Pas de données disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets indésirables Autres effets indésirables

	: Aucun effet connu de ce produit.
Informations Complémentaires	: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.
Recommandations d'élimination des produits/emballages	: Éliminer de manière sûre conformément aux réglementations locales/nationales.
Écologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

ARTICLE 14 : Informations relatives au transport

Conforme à ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU UN-

No. (ADR)	: N'est pas applicable
UN-No. (IMDG)	: N'est pas applicable
UN-No. (IATA)	: N'est pas applicable
UN-No. (ADN)	: N'est pas applicable
UN-No. (DÉBARRASSER)	: N'est pas applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: N'est pas applicable
Nom d'expédition correct (IMDG)	: N'est pas applicable
Nom d'expédition correct (IATA)	: N'est pas applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: N'est pas applicable
Nom d'expédition correct (RID)	: N'est pas applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	
Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: N'est pas applicable
IMDG	
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: N'est pas applicable
IATA	
Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: N'est pas applicable
ADN	
Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: N'est pas applicable
DÉBARRASSER	
Classe(s) de danger pour le transport (RID)	: N'est pas applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: N'est pas applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: N'est pas applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: N'est pas applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: N'est pas applicable
Groupe d'emballage (RID)	: N'est pas applicable

Machine Translated by Google

14.5. Dangers environnementaux

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Les autres informations : Aucune information supplémentaire disponible

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport terrestre Sans objet

Transport maritime

N'est pas applicable

Transport aérien

N'est pas applicable

Transport fluvial

N'est pas applicable

Transport ferroviaire

Sans objet 14.7.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de Marpol et au code IBC Sans objet

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Règlements de l'UE

Ne contient aucune substance REACH avec les restrictions de l'annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH ≥ 0,1 % / SCL

Ne contient aucune substance de l'annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

La ou les substances ne sont pas soumises au règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE.

15.1.2. Réglementations nationales Pas d'informations supplémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

ARTICLE 16 : Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH :	
Toxicité aiguë. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale), Catégorie 4
Aquatique aiguë 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Irritation des yeux. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liquide. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Peau Corr. 1C	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 1C
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, narcose
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une grave irritation des yeux.
H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
H400	Très toxique pour la vie aquatique.

FDS UE (REACH Annexe II)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit uniquement dans le cadre des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit